

Éducation

Les services d'appui aux jeunes déficients visuels ont privilégié l'aide pédagogique

Publié le 09/04/20 - 11h51

Dans cette période de confinement où l'accompagnement se fait à distance, les services d'aide aux jeunes déficients visuels ont privilégié l'accompagnement pédagogique et psychologique. Après cela, le travail rééducatif devra redoubler d'intensité.

La Fédération nationale pour l'inclusion des personnes en situation de handicap sensoriel et Dys en France (Fisaf) a mis en place des groupes d'échanges de pratiques à distance autour du Covid-19. Ce 8 avril, une rencontre sur la continuité de l'accompagnement des enfants déficients visuels a réuni une vingtaine de professionnels qui ont échangé sur la façon dont ils avaient poursuivi leur activité. L'appui pédagogique a été privilégié au détriment du travail de rééducation qui devra redoubler d'intensité à la sortie du confinement.

Le Phare dans un cluster

Jérôme Cunin, responsable des services de la fondation Le Phare à Illzach (Haut-Rhin) a précisé que son établissement a été touché de plein fouet par la vague Covid-19 puisque plusieurs familles ont participé au rassemblement évangélique à l'origine des premières contaminations. *"Nous avons été contraints d'arrêter toute activité dans nos services et à domicile dix jours avant le confinement généralisé et il faut bien l'avouer, les premières semaines toute notre attention a été focalisée sur la sécurité sanitaire. Il y a eu des malades parmi le personnel et dans de nombreuses familles. Dans un premier temps, nous nous sommes concentrés sur la pédagogie autour du confinement et des mesures barrières, d'autant que nous suivons de nombreuses familles allophones"*, explique-t-il.

C'est à ce premier travail que ce sont notamment attelés les rééducateurs et autres éducateurs de locomotion.

Primauté à l'accompagnement pédagogique

Deuxième préoccupation pour Le Phare, première dans de nombreux autres services, la question de l'aide à la scolarisation à distance s'est rapidement posée, répondant ainsi à l'angoisse des familles face au travail envoyé par les enseignants des classes ordinaires où sont scolarisés la majorité des enfants. *"Certains parents ont développé des ressources extraordinaires, commente Chantal Michaut, enseignante spécialisée de la fondation. J'ai ainsi un papa que je voyais très peu quand son fils était en scolarité ordinaire qui a appris tout seul l'utilisation du bloc note braille pour accompagner son fils. J'ai aussi l'exemple d'un autre garçon dont les parents sont divorcés et dont on voyait toujours la mère. Nous avons validé son projet d'accompagnement en visio-conférence avec les deux parents, le garçon était ravi. Tout comme il est ravi du travail à distance qui lui permet d'aller à son rythme et d'être moins stressé qu'au collège."*

"Les familles découvrent des choses qu'elles ne voyaient pas avant comme la limite de certaines adaptations et les efforts colossaux de concentration dont doivent faire preuve leurs enfants", analyse Jérôme Cunin. Cette nouvelle façon de travailler, impliquant plus les familles, bouscule aussi les pratiques professionnelles. *"On passe d'un travail d'enseignant, d'éducateur ou de rééducateur à un travail de passeur de savoir"*, estime Régine Ganot, orthoptiste au centre rééducation des déficients visuels de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). Dans son établissement, comme au Phare, les rééducateurs ont un peu changé de casquette pendant le confinement, ils sont surtout intervenus en appui des enseignants et des éducateurs pour assurer la continuité pédagogique. Certains, comme le centre clermontois, ont développé des blogs où enfants et familles peuvent trouver

des exercices, vidéos et tutos.

Accompagnement psychologique

Tous les professionnels sont bien conscients aussi des inégalités sociales qui se font jour dans ce travail à distance. Quand la famille dispose d'un ordinateur pour quatre enfants, d'un équipement non configuré pour la déficience visuelle, qu'elle vit dans une zone blanche... il est bien difficile de répondre aux exigences de certains enseignants. Alors les professionnels soutiennent le travail pédagogique par d'autres moyens, comme des transcriptions envoyées par voie postale, et passent beaucoup de temps à rassurer parents et enfants. Rassurer sur l'enseignement mais aussi sur l'épidémie. Tous les services ont désigné un référent à chaque enfant mais ils insistent sur l'importance de ne pas perdre, dans cette période, la multiplicité des regards professionnels. *"Un garçon me disait que tout allait bien car pour lui j'étais une référente pédagogique et de ce point de vue il n'avait pas de problème. Mais il a fallu que ma collègue psychologue l'appelle pour qu'il lui confie l'angoisse qui le rongait de voir sa mère malade et confinée dans sa chambre"*, explique Chantal Michaut.

Si les parents d'enfants scolarisés en collège et lycée s'inquiètent sur les conditions de la continuité pédagogique, les parents d'enfants plus jeunes craignent carrément de voir leur enfant régresser en l'absence de tout l'accompagnement habituellement présent. *"Il faut rassurer et être très attentif à ne pas leur envoyer des messages paradoxaux"*, estime Sabine Goudot éducatrice spécialisée dans un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) 0-6 ans. Elle animait un groupe de soutien à la parentalité qu'elle a maintenu en visio-conférence, ce qui reste très apprécié. *"Nous essayons de tout faire pour ne pas ajouter de la pression aux familles, nous sommes bien conscients qu'il faudra réadapter notre accompagnement à la fin du confinement"*, estime Jérôme Cunin qui précise que Le Phare a fait clairement le choix de limiter le travail des rééducateurs pendant cette période afin de l'intensifier quand les déplacements seront redevenus possibles.

Emmanuelle Deleplace

Les informations publiées par Hospimedia sont réservées au seul usage de ses abonnés. Pour toute demande de droits de reproduction et de diffusion, contactez Hospimedia (copyright@hospimedia.fr). Plus d'informations sur le copyright et le droit d'auteur appliqués aux contenus publiés par Hospimedia dans la rubrique [droits de reproduction](#).

Pas encore abonné à HOSPIMEDIA ?

Testez gratuitement notre journal en vous rendant sur <http://www.hospimedia.fr>

Votre structure est abonné ?

Rapprochez-vous de votre référent ou contactez nous au 03 20 32 99 99 ou sur <http://www.hospimedia.fr/contact>